



Litige suite à un non respect de la garanti

Par **devdas**, le **19/01/2009** à **20:21**

bonjour,

je suis en litige avec la société BOULANGER ayant acheté chez eux un frigo avec extension de garantie celui ci fait du bruit par intermittence. J'ai fait intervenir 3 fois le SAV qui n'a rien pu faire (intervention de 10 min en moyenne sans constater le bruit) j'ai enregistré le bruit du frigo via mon appareil photo (en mode camera car on m'a dit que c'était le bruit normal d'un frigo!!!) pour prouver ma bonne foi mais toutes mes relances n'ont abouti à rien. Après une mise en demeure avec accusé de réception, j'ai fait appel à une défense du consommateur UFC (lettre accusé de réception etc etc)

aujourd'hui il semblerait que ma seule solution est de passer devant un juge de proximité de me défendre seul ou par le biais d'un avocat .

Ma question est simple quelles sont mes chances si je me présente seul et quelle est la valeur de ma bonne foi ou de mon enregistrement ? cordialement